

RAPPORT DE SUIVI

PROJET DE DESSERTE EN GAZ NATUREL D'UNE NOUVELLE USINE DE KRUGER À SHERBROOKE

1 Le projet de desserte en gaz naturel d'une nouvelle usine de Kruger à Sherbrooke a été approuvé
2 le 10 juillet 2019, par la décision D-2019-080 de la Régie de l'énergie (Régie). Dans celle-ci, la
3 Régie demandait à Énergir, s.e.c. (Énergir) de soumettre annuellement, lors du dépôt de son
4 rapport annuel, les données nécessaires au suivi du projet. Le 17 juillet 2020, Énergir déposait à
5 la Régie une lettre l'informant du dépassement de coûts dans ce projet de près de 30 % et
6 spécifiant que les explications détaillées seraient fournies au Rapport annuel 2020.

1. STATUT DE L'AVANCEMENT DU PROJET

7 En date du 30 septembre 2020, l'équipe de projet a complété à 80 % les travaux pour la
8 construction du nouveau poste de livraison, ce qui inclut l'ingénierie, les travaux civil, mécanique
9 et électrique. La mise en service de ce nouveau poste et l'abandon du poste existant sont prévus
10 en octobre 2020. L'ensemble du projet sera complété au début novembre 2020, ce qui comprend
11 une déviation de conduite de transmission et un poste de mesurage chez le client, en plus du
12 nouveau poste de livraison afin de répondre aux besoins de Kruger.

2. COÛTS DU PROJET ET EXPLICATION DES ÉCARTS

13 Le tableau suivant présente les montants budgétés au moment de la demande d'investissement,
14 les sommes encourues en date du 30 septembre 2020 et la projection des coûts qui sont requis
15 pour terminer le projet.

Ce tableau est déposé sous pli confidentiel.

1 Au 30 septembre 2020, la prévision finale des coûts est supérieure de 1,0 M\$, soit une
2 augmentation de 23 % par rapport aux coûts projetés initialement, mais inférieure de 0,3 M\$ à
3 l'estimation de 5,8 M\$ de la lettre du 17 juillet 2020. Il est à noter qu'une nouvelle estimation faite
4 à l'automne 2020 prévoit des coûts finaux supérieurs de 19 % par rapport au budget initial, donc
5 à la baisse par rapport à la projection finale présentée au tableau ci-dessus.

6 Les principales explications justifiant l'écart sont les suivantes :

7 Les travaux de la phase 1 ont engendré un dépassement de l'ordre de 0,6 M\$. Cette hausse des
8 coûts est majoritairement expliquée par la quantité d'intervenants (externes à Énergir) créant une
9 congestion du site des travaux et par la complexité des travaux de déviation d'une conduite de
10 transmission en opération. De plus, l'entrepreneur d'Énergir devait se soumettre à la maîtrise
11 d'œuvre de l'entrepreneur général responsable de la construction de la nouvelle usine de Kruger.
12 Ces principaux éléments ont fait en sorte d'étirer l'échéancier pour exécuter les travaux et ont
13 occasionné des coûts supplémentaires non prévus au budget.

1 Comme mentionné dans la lettre du 17 juillet 2020, Énergir a révisé sa prévision pour les coûts
 2 de l'entrepreneur à la suite de la signature du contrat, le 6 juillet 2020, pour la phase 2 des
 3 travaux. Le dépassement de coûts lié à la phase 2 représente environ 0,7 M\$ pour l'entrepreneur,
 4 mais une économie sur les matériaux et l'utilisation de la contingence vient limiter ce
 5 dépassement à 0,4 M\$. Ce dépassement s'explique par plusieurs facteurs, dont un budget
 6 additionnel requis pour assurer une signalisation sécuritaire, permettant de protéger les
 7 travailleurs et des frais généraux de l'entrepreneur plus importants. De plus, la COVID-19 a eu
 8 pour effet de retarder le début des travaux, d'augmenter le temps requis pour la phase
 9 planification et d'augmenter certains coûts afin de se conformer aux recommandations de la
 10 Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).

3. RENTABILITÉ INITIALE ET PROJETÉE

11 L'effet des variations de volumes et de coûts sur la rentabilité du projet se retrouve au tableau
 12 ci-dessous. L'étude de rentabilité est effectuée sur une période de 40 ans.

Description	Rentabilité initiale	Rentabilité projetée
Indice de profitabilité (IP)	1,67	1,36
Valeur actuelle de l'effet sur les tarifs 40 ans (000 \$)	(3 782)	(2 498)
Taux de rendement interne (%)	9,31	7,50
Point mort tarifaire (années)	3,77	6,87

13 **Énergir demande à la Régie de prendre acte du suivi du projet de desserte en gaz naturel**
 14 **d'une nouvelle usine de Kruger à Sherbrooke.**